



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

RENTRÉE PARLEMENTAIRE : LES ÉLUS DU KAMOURASKA SENSIBILISENT LES DÉPUTÉS AUX ENJEUX RÉGIONAUX

Saint-Pascal, le 20 septembre 2017 – Le conseil de la MRC de Kamouraska profite de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale pour sensibiliser les députés à certains enjeux d'importance pour lesquels il s'est prononcé dans les derniers mois.

Le préfet de la MRC, M. Yvon Soucy, dresse le portrait des différents dossiers pour lesquels les élus du Kamouraska veulent des avancées :

- La pénurie d'anesthésistes à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima figure évidemment parmi ceux où le conseil de la MRC désire des solutions rapides et pérennes. « *Le ministre Barrette s'était engagé au printemps à trouver une solution pour le début de l'été. Nous attendons toujours impatiemment que la promesse soit remplie* », de mentionner le préfet qui rappelle que ce dossier d'importance a mobilisé non seulement les élus de la région mais l'ensemble de la population et qu'il en va du maintien d'un service de proximité auquel nos citoyens sont en droit de s'attendre.
- L'absence d'une exigence de contenu local et canadien dans les appels d'offres du REM de la Caisse de dépôt et placement du Québec est une décision que déplorent les membres du conseil de la MRC de Kamouraska et qui peut avoir des répercussions néfastes pour une région comme la nôtre, où bon nombre d'emplois sont liés au secteur manufacturier. « *Alors que les États-Unis imposent une exigence de contenu local de 60% et qu'une province telle l'Ontario fixe le seuil à 25%, il est regrettable de constater que le Québec réduit ses exigences de contenu local à 0%. Il est temps que le gouvernement prenne acte de la situation et fixe un seuil minimal pour les futurs appels d'offres afin de soutenir l'industrie manufacturière québécoise et d'aider à maintenir des emplois de qualité, notamment dans nos régions*», de dire Yvon Soucy.
- En ce qui concerne le Programme d'attribution des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes, dont l'électricité produite est destinée à l'exportation, le conseil de la MRC de Kamouraska a demandé en juin dernier, au gouvernement du Québec, d'introduire une participation financière et un contrôle communautaire à 50 % dans ces projets, afin d'y impliquer les communautés. « *Nous savons que l'acceptabilité sociale est la pierre angulaire de tous les projets éoliens sur laquelle ceux-ci peuvent se réaliser*», de préciser M. Soucy.

Des dossiers qui cheminent

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux, a annoncé la création d'un comité de travail, réunissant le MAMOT, la FQM et l'UMQ, qui se penchera sur l'élaboration des nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire

(OGAT). Le conseil de la MRC avait soumis une résolution à l'attention du ministre à ce sujet en juillet 2017 qui rappelait l'importance de tenir compte des réalités des MRC rurales dont le Kamouraska fait partie. Le conseil salue l'initiative de la mise sur pied du comité. Rappelons que cette annonce fait suite à une rencontre entre le Ministre et le président de la FQM, Richard Lehoux, durant laquelle ce dernier a proposé la mise sur pied d'un tel comité, pour que le monde municipal puisse veiller à ce que les OGAT donnent la marge de manœuvre nécessaire aux MRC et permettent leur adaptation à la diversité des réalités locales dans l'aménagement de leur territoire.

Enfin, dans le dossier de l'actuel conflit du bois d'œuvre, le conseil de la MRC de Kamouraska souligne les efforts et le travail soutenu du gouvernement du Québec en vue de faire reconnaître les particularités du Régime forestier québécois dans les négociations actuellement en cours entre le Canada et les États-Unis puisque le secteur forestier est un levier de développement économique vital pour près de 250 municipalités québécoises dont Saint-Joseph-de-Kamouraska, qui compte la seule usine de sciage encore existante sur le territoire.

Le conseil de la MRC souhaite donc que ces dossiers d'importance pour le Kamouraska soient entendus du gouvernement et ainsi pris en considération à l'Assemblée nationale.

-30-

Sources :

Relations de presse:

Annie Lavoie

Conseillère en communication et marketing

Service de communications régionales et d'attractivité

Promotion Kamouraska

418-492-1660 poste 253

communication@promotionkamouraska.com